

KOMEX ANTHRACITE

REVÊTEMENT SEMI-DUR PERMÉABLE LIÉ

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Revêtement semi-dur perméable lié, spécialement conçu pour les sentiers pédestres et les pistes cyclables, ainsi que pour d'autres zones où un aspect durable et naturel est recherché.

Il s'agit d'un mélange de granulats recyclés et primaires, liés par un liant 100 % minéral.

Lorsqu'il est saturé en eau, le liant forme une connexion durable, robuste et résistante avec les granulats. Le matériau possède des propriétés auto-réparatrices grâce à sa capacité à réabsorber l'humidité au contact de l'eau.

SPÉCIFICATIONS DE COULEUR

La couleur du revêtement semi-dur est anthracite.

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES CAPACITÉ DE

CHARGE

CBR immédiat à l'OPN ≥ 50 %. CBR

après 28 jours à l'OPN ≥ 150 %.

CBR après 7 jours + 4 jours d'immersion ≥ 100 %.

PERMÉABILITÉ

Coefficient de perméabilité (K) : $> 3 \times 10^{-6}$ m/sec (DIN 18035-5).

LIANT

Polymère 100 % minéral ; liant respectueux de l'environnement, doté de capacités auto-réparatrices.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES DES GRANULATS

Granulométrie :

Fraction > 8 mm = 0-5 %.

Fraction > 4 mm = 20-30 %.

Fraction > 63 μ m = 88-95 %.

Particules fines : f12

Indice de nivellement : FI35.

Poids spécifique compacté : 2,1 tonnes/m³.

Résistance au roulement/confort (planéité) > 7 selon le rapport « Mesure avec une chaise roulante » du Centre de recherches routières belge.

PROCÉDÉ DE PRODUCTION

Le revêtement semi-dur est fabriqué dans un mélangeur à commande informatisée, où les matières premières sont mélangées dans des proportions exactes. Des corrections peuvent être apportées en fonction de la teneur en humidité des produits de base afin de garantir un produit final de grande qualité.

ENVIRONNEMENT ET DURABILITÉ

Valeur ICE (Indicateur de coût environnemental) : 0,71 €/m² (6 cm après compactage).

MATÉRIAUX RECYCLÉS : Contient 18 % de matériaux recyclés,

lavés et débarrassés de tout contaminant, ce qui garantit un produit propre.

PRODUCTION : La production est réalisée dans un mélangeur à action forcée à commande informatisée, sur un site de production certifié neutre en CO₂.

TRANSPORT DURABLE : Utilisation de véhicules équipés de moteurs Stage V fonctionnant au carburant HVO100.

FONDATION ET CONSTITUTION

PERMÉABILITÉ REQUISE PENTE : < 2 %

CONSTITUTION :

≥ 25 cm de granulat lavé certifié COPRO (0-40 mm, valeur d'abrasion (LA) < 30 , perméabilité $> 0,0001$ m/s).

Couche intermédiaire : 3 cm de lave 0-16 (épaisseur effective de 1,5 cm en raison de l'affaissement naturel de la fondation ouverte).

Couche supérieure : 5 cm d'Anthracite.

PERMÉABILITÉ NON REQUISE PENTE : > 2 %.

CONSTITUTION :

≥ 20 cm de granulat certifié COPRO (0-40 mm, valeur d'abrasion (LA) < 40 , perméabilité $> 0,0001$ m/s). Couche supérieure : 6 cm de KoMex Anthracite.

DIRECTIVES DE MISE EN ŒUVRE

FONDATION :

Planéité : $+1/-1$ cm.

Capacité de charge de la fondation : Evd ≥ 60 MPa et M1 ≥ 80 MPa après 90 jours.

Pendant la mise en œuvre, la fondation doit avoir une consistance humide afin d'éviter que la couche supérieure ne se dessèche.

Les bordures doivent être installées avant la pose de la couche supérieure (la partie supérieure de la couche de surface doit toujours être plus haute que le bordage). Consultez la constitution de la fondation du fabricant.

POSE DE LA COUCHE SUPÉRIEURE

Transport dans des conteneurs ouverts.

Mise en œuvre par temps sec et à des températures ≥ 5 °C.

Application à l'aide d'un finisseur.

Compactage en trois passages : statique – dynamique – statique. Consultez les prescriptions de pose du fabricant.

COMPACTAGE

Fréquence de vibration : 40-80 Hz.

Charge linéaire : > 10 kg/cm.

Vitesse du rouleau : 2-4 km/h.

UTILISATION ET ENTRETIEN

UTILISATION IMMÉDIATE :

Utilisation immédiate possible par les piétons et les cyclistes.

Fermer les routes pendant au moins 24 heures en cas de passage de véhicules lourds.

ENTRETIEN ANNUEL

Recompacter immédiatement après l'hiver pour réparer les éventuels dégâts dus au gel et garantir la stabilité de la couche supérieure. Réparer les éventuels dommages en rajoutant du matériau.

Consultez les conseils d'entretien du fabricant.

DÉSHÉBAGE

Éliminer régulièrement les matières organiques.

CHUTES DE NEIGE

Utilisez du sel de déneigement sans additifs chimiques.